

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris, le 08 avril 2019

Direction des ressources humaines

Service du développement professionnel et des conditions de travail

Sous-direction des politiques sociales, de la prévention et des pensions à

Bureau des prestations d'action sociale

**Le président du
Comité central d'action sociale**

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité central d'action sociale (CCAS)

Nos réf. : D19000766

Affaire suivie par : Marlène COLONNETTE
marlene.colonnette@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 66 72 Fax : 01 40 81 66 00

Courriel : pspp2@developpement-durable.gouv.fr

Objet : relevé de conclusions du CCAS du 21 mars 2019

Le Comité central d'action sociale (CCAS) des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales s'est réuni le 21 mars 2019 sous la présidence de M. Christian MATHIS (réélu au cours de la séance). Ce Comité a été celui de l'installation de l'instance consécutive aux élections professionnelles du 6 décembre 2018. La vice-présidence était assurée par Mme Anne AMSON, cheffe du service du développement professionnel et des conditions de travail, en remplacement de M. Jacques CLÉMENT, directeur des ressources humaines (DRH).

Les différentes interventions ainsi que les déclarations préalables des organisations syndicales seront consignées dans le procès-verbal de la séance.

Le relevé de conclusions est le suivant :

1) ouverture de la séance par Mme AMSON, cheffe du service du développement professionnel et des conditions de travail. Elle informe les membres de l'instance de la nomination au poste de chef du bureau de l'action sociale, en remplacement de monsieur Guy ROBIN, de M. Raphael DUFAU et invite celui-ci à se présenter. Elle procède ensuite à la lecture de la liste des membres du CCAS puis à un tour de table des nouveaux représentants.

A sa demande, M. DUFAU rappelle les règles s'appliquant en matière d'élection du président et du secrétaire du CCAS ainsi que des présidents de commission du CCAS.

2) Élection du président, du secrétaire et des présidents de commissions

L'élection du président et du secrétaire se fait à bulletins secrets. MM. MATHIS et WEST sont candidats, pour le premier au poste de président, pour le second à celui de secrétaire.

A l'issue des votes, M. Christian MATHIS est élu président du CCAS (CGT) à l'unanimité des voix et M. Pascal WEST, secrétaire du CCAS (FO) à la majorité des voix.
MM. MATHIS et WEST sont officiellement investis dans leurs fonctions de Président et de secrétaire. M. MATHIS préside à compter de ce moment le CCAS.

Sont élus présidents de commissions, les noms des membres des commissions étant également précisés :

Commission « Animation » (n° 1)

Titulaire	Suppléant
Christian MATHIS (CGT), président	Mikael ROUX (CGT)
Pascal WEST (FO)	Stéphanie FERRARI-PAILLET (FO)
Nadine COMTE (UNSA)	Christian MALGARINI (UNSA)
Pascal BLANDEL (CFDT)	Eric TAVERNIER (CFDT)
André ROBERT (FSU)	Romain ARCANGELI (FSU)
Joëlle GAU (FNASCE)	Eric RAYNAUD (FNASCE)

Commission « Restauration et logement » (n° 2)

Titulaire	Suppléant
Jocelyne PELÉ (CGT), présidente	Bernadette COIGNAT (CGT)
Anne DELAROQUE (FO)	Caroline FOREST (FO)
Annie HUYGHE (UNSA)	Jacqueline GOUDOUX (UNSA)
André CHAVAROT (CAS)	François GODLEWSKI (CAS)

Commission « Budgétaire » (n°3)

Titulaire	Suppléant
Jacques DOTU (FO), président	Serge GRIMAUD (FO)
Christian JACQUEMARD (CGT)	Laurent LANOE (CGT)

Commission « Actions collectives » (n° 4)

Titulaire	Suppléant
Sylvia BOISBOURDIN (CFDT), présidente	Maryline GROSROYAT (CFDT)
Franck ROBERT (CGT)	Patrice LONGE (CGT)
Véronique BONACCHI-CALAVETTA (FO)	Françoise LEFEVRE (FO)
Stéphane SUTEAU (CGCV)	Dominique JARDIN (CGCV)

Commission « conditions de vie des agents » (n° 5)

Titulaire	Suppléant
Franck MAZET (UNSA), président	Marielle CUNY (UNSA)
Christian MAHUT (CGT)	Josiane PASQUALOTTO (CGT)

3) Déclarations préalables des organisations syndicales et engagements de la DRH

En réponse aux inquiétudes exprimées par les représentants du personnel sur l'avenir de l'action sociale et sur une éventuelle mutualisation des crédits d'action sociale dans les DDI, Mme AMSON indique que les ministères sont dans l'attente d'arbitrages sur ce sujet. Elle réaffirme l'attachement de la Secrétaire générale et du DRH à l'action sociale ministérielle et précise, suite aux différentes questions posées, les points ci-après :

- *Référencement*

La mise en place de l'offre référencée de protection sociale complémentaire (PSC) proposée aux agents depuis le 1^{er} janvier 2019 fera l'objet d'un bilan d'étape au prochain CCAS.

Le comité de suivi de la PSC sera lancé au mois de juin. Quant à la sélection du prestataire chargé du suivi du marché, elle est en cours.

La DRH poursuivra sa communication à destination des agents et demeure attentive aux points de vigilance qui ont été remontés sur les informations diffusées, notamment sur les modalités d'adhésion à cette offre.

- *Dispositions prises pour valoriser les missions des Présidents de Clas*

Conformément à l'arbitrage rendu et présenté lors du précédent CCAS de novembre 2018, le statut des présidents de CLAS bénéficiant de temps de décharge d'activité d'au moins 70 % est revu par référence à celui des permanents syndicaux, en termes de promotion et sur le plan indemnitaire.

Un projet de texte modifiant l'arrêté du 9 octobre 2014 sera présenté à la prochaine commission numéro 1 du CCAS. La sous-direction PSPP se rapprochera par ailleurs du service Gestion de la DRH afin d'étudier la situation individuelle d'un(e) président(e) de CLAS dont la promotion au choix dans le corps des SACDD serait retardée à la suite de la règle indiquée ci-dessus de référence à l'avancement des représentants syndicaux.

- *Budget*

Mme AMSON rappelle que, dans un cadre budgétaire qui se traduit effectivement par une enveloppe contrainte en début d'année, l'action sociale demeure toujours un enjeu majeur de la politique RH et que son budget fait en pratique l'objet d'abondements de crédits en cours d'année. La DRH sera également toujours vigilante à veiller à la bonne consommation des crédits et à redéployer des crédits inemployés, si nécessaire.

- *Restauration collective (DIRM et DIR)*

Dans le cadre du dispositif d'harmonisation interministérielle en matière de restauration collective en faveur des agents des DDI et DR, la DRH confirme son engagement visant à permettre aux agents des DIR et DIRM d'en bénéficier.

Une enquête, calquée sur le modèle de celle de la DSAF, va être lancée à cette fin pour identifier les personnels concernés.

- *Conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) des associations contribuant à l'action sociale*

La DRH réaffirme son engagement à travailler en partenariat avec les associations œuvrant pour l'action sociale et a tenu à reconduire en 2019 les mêmes enveloppes de crédits que celles attribuées en 2018 aux associations.

Après une phase de discussion, les CPO sont en cours de finalisation, celle du CGCV étant quasi signée. Par ailleurs, les modalités de prolongation de la CPO FNASCE vont être étudiées, la précédente CPO étant caduque depuis le 1^{er} janvier dernier.

- *Prêt relatif à l'amélioration de l'habitat*

La DRH a rappelé son engagement à étudier la création d'un prêt de ce type. Cette expertise sera lancée dans le courant du premier semestre.

3) Présentation du calendrier des séances plénières, des commissions et des sessions de formation des présidents de CLAS

Mme Sylvia BOISBOURDIN (CFDT) fera connaître au bureau PSPP2 (bureau de l'action sociale) ses propositions de dates pour les réunions de la commission n° 4.

M. Christian MATHIS (CGT), président du CCAS, rappelle que les textes modifiés mentionneraient que la formation des présidents de CLAS est obligatoire.

4) Validation du projet de procès-verbal de la séance plénière du 29 novembre 2018

Ce document est approuvé à l'unanimité des membres présents.

5) Validation de la création des CLAS inter-services :

- Pays de Loire – DDTM 44-CVRH de Nantes
- Dreal Normandie et CVRH de Rouen

Ces créations sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Les membres du CCAS valident le principe d'une consultation dématérialisée concernant l'accord à donner sur la création de CLAS interservices d'ici la prochaine réunion du CCAS le 17 juin.

Les membres du CCAS seront notamment saisis, dès réception de l'intégralité des pièces du dossier, de la création du CLAS inter-services DREAL AURA, DDT63, DDT69, CVRH63, CETU.

Le président clôt la séance après épuisement de l'ordre du jour.

COMITE CENTRAL D'ACTION SOCIALE - LISTE DES MEMBRES

MEMBRES TITULAIRES

représentants de l'administration :

M. Jacques CLEMENT- DRH
Mme Anne AMSON - SG/DRH/D
Mme Isabelle PALUD-GOUESCLOU – SG/DRH/PSPP
M.Raphael DUFAU – SG/DRH/PSPP2

Mme Murielle DEMAGNY-AC/SG/DRH/CRHAC2
M.Jean-Pascal BIARD – DREAL Nouvelle Aquitaine
Mme Emilie GALLOUET – DRH/RS3

représentant-e-s d'associations oeuvrant pour l'action sociale :

Mme Joëlle GAU – FNASCE
M. Stéphane SUTEAU – CGCV
M. André CHAVAROT – CAS

représentant-e-s du personnel :

Syndicat CGT :

M. Christian MATHIS
M. Christian MAHUT
M. Franck ROBERT
Mme Jocelyne PELÉ
M. Christian JACQUEMARD

Syndicat FO

M. Pascal WEST
Mme Anne DELAROQUE
M. Jacques DOTU
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA

Syndicat UNSA

Mme Annie HUYGHE
M. Franck MAZET
Mme Nadine COMTE

Syndicat CFDT

Mme Sylvia BOISBOURDIN
M. Pascal BLANDEL

Syndicat FSU

M. André ROBERT

représentant-e-s du service social :

Corinne GRUSZKA

MEMBRES SUPPLEANTS

Mme Fanny DELEMOTTE - SG/DRH/PPS2
M.Robert COURRET – SG/DRH/D
M. François LEPAGE - AC/SG/DRH/PSPP
M. Patrick VERGNE, directeur adjoint - DREAL
Auvergne Rhône-Alpes
M. Pascal GUILPIN – AC/SG/DRH/CRHAC2
M. Julien CUSTOT, directeur adjoint - DREAL Pays Loire
M. Patrice BERTAUD – DDTM 44

M.Eric REYNAUD
M. Dominique JARDIN
M. François GODLEWSKI

M. Mickaël ROUX
Mme Josiane PASQUALOTTO
M. Patrice LONGÉ
Mme Bernadette COIGNAT
M. Laurent LANOÉ

Mme Stéphanie FERRARI-PAILLET
Mme Caroline FOREST
M. Serge GRIMAUD
Mme Françoise LEFEVRE

Mme Jacqueline GOUDOUX
Mme Marielle CUNY
M. Christian MALGARINI

Mme Maryline GROSROYAT
M . Eric TAVERNIER

M. Romain ARCANGELI

Mme Hélène LAIRD